



**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Sous-préfecture de Clermont
Pôle sécurité**

**CSS entreprise SI GROUP
vendredi 27 octobre 2023**

Rédacteur

Blandine CARPENTIER
Pôle sécurité
Sous-préfecture de Clermont
Tél : 03.44.06.13.98

Destinataires

Madame la préfète de l'Oise
Monsieur le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Oise
Madame la présidente du conseil départemental de l'Oise
Monsieur le délégué territorial de l'agence régionale de santé
Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours
Monsieur le président de la communauté de communes du clermontois
L'ensemble des participants et excusés

Participants

Mme Noura Kihal-Flégeau, sous-préfète de Clermont
Mme Blandine Carpentier, pôle sécurité, sous-préfecture de Clermont
M. Michel Rubé, maire de Catenoy
M. Claude Battiston, adjoint au maire de Catenoy
M. Laurent Mouhot, directeur opérationnel SI GROUP
M. Christophe Mouvielle, responsable production et logistique SI GROUP
M. Patrice Demay, SI GROUP
M. Michel Malinur, SI GROUP
Mme Carène Marseille, DREAL
Lt Sébastien Delique, chef du centre de secours de Clermont
M. Bachir Oissini, centre de secours de Clermont
M. Jean-Luc Caron, association le ROSO

Sous-préfecture de Clermont Compte rendu de réunion			
Thème	Date	Lieu	Rédactrices
CSS SI GROUP	27/10/23	Sous préfecture de Clermont	Mme Carène Marseille Mme Blandine Carpentier
Organisateur		Participants	
Mme Noura Kihal-Flégeau sous-préfète de l'arrondissement de Clermont		<p>La CSS est présidée par Mme Noura Kihal-Flégeau, sous-préfète de l'arrondissement de Clermont.</p> <p>Les collèges représentés sont : administrations de l'État, élus des collectivités territoriales, associations de protection de l'Environnement, exploitants de l'Installation classée.</p>	
Déclaration liminaire		<p>Mme la sous-préfète ouvre la commission de suivi de site à 9h45.</p> <p>Mme la sous-préfète donne la parole à M. Mouhot, directeur du site, qui nous présente le rapport d'activité de l'entreprise.</p>	
Présentation de la CSS		<p>1. Présentation du rapport d'activité 2022 par la société SI GROUP</p> <p>M. Mouhot présente l'ensemble du groupe auquel appartient le site de Catenoy. La structure du site de l'Oise est explicitée.</p> <p>Le site emploie environ 80 personnes. Les installations du site servent à produire des intermédiaires chimiques obtenus suite à une réaction chimique : l'alkylation.</p> <p>En 2022, le volume produit est d'environ 9200 tonnes. A titre de comparaison en 2021, la production était d'environ 13 800 tonnes.</p> <p>Cette baisse de production est due à la conjoncture mondiale et aux coûts, notamment des énergies. Il est difficile de rester compétitif avec les États-Unis et la Chine. Les produits arrivant de Chine sont vendus moins chers que les produits européens sortis d'usine. L'Amérique-du-Nord et la Chine produisent à qualité identique voire supérieure mais, même droits de douane inclus, leurs tarifs restent inférieurs. L'arrivée de nouveaux clients ne compense pas la perte des anciens clients.</p>	

L'incertitude sur l'avenir du site pousse certains employés à quitter l'entreprise.

Les formations proposées par le site concernent le développement des compétences du personnel et les aspects réglementaires. Environ 2200 heures de formation pour un budget d'environ 49 000€.

Un tiers des investissements du site est en lien avec la sécurité.

Le site poursuit ses opérations de dépollution de la nappe phréatique. Les joints en amiante restants seront remplacés par du téflon ou de l'acier inoxydable.

Un exercice POI a été réalisé en 2022 ainsi que deux exercices en lien avec le service du GRIMP du SDIS. Le Lieutenant Sébastien Delique, chef du centre de secours de Clermont, propose de participer aux exercices internes en tant qu'observateur et à condition que son équipe soit disponible ce jour-là.

Mme Carpentier demande si des accidents ont eu lieu en 2022. M. Mouhot indique qu'une sensibilisation importante en interne a été réalisée et que les incidents/accidents ne sont pas systématiquement signalés.

Mme la sous-préfète rappelle que le dispositif d'alerte renforcée en termes de sûreté est en place. Elle appelle à la vigilance. Le Directeur indique qu'il n'a toujours eu aucun retour des services de l'État sur la marche à suivre concernant « vigipirate ».

Le directeur ajoute que SI Group a subi de nombreuses attaques informatiques.

2. Présentation de l'action de l'inspection des installations classées.

Le site a fait l'objet de plusieurs inspections sur les thèmes suivants :

- sûreté : pas de non-conformité relevée ;

- surveillance des rejets atmosphériques et prélèvement en eau : un arrêté préfectoral complémentaire encadrant le prélèvement en eau du site est en cours de signature ;

- sous-traitance : l'objectif était de vérifier la maîtrise des risques accidentels lors d'une intervention d'une entreprise extérieure sur le site . Pas de non-conformité relevée ;

- plan de modernisation des installations industrielles. Il s'agit d'une réglementation spécifique ayant pour objectif de prévenir le vieillissement de certaines installations telles que les cuves, réservoirs, tuyauteries. Pas de non-conformité relevée ;

- connaissance de l'état des stocks de l'ensemble des matières premières et produits finis sur le site. Cette inspection s'inscrit dans les actions mises en place suite à l'incident Lubrizol. L'objectif est de vérifier que l'entreprise connaît en permanence l'état de son stock en matières premières et produits finis présents sur son site. Pas de non-conformité relevée.

	<p>3- Questions diverses</p> <p>M. le maire de Catenoy est inquiet par la présence des déchets appartenant à la société RDS. Cette proximité avec SI Group n'a pas d'impact sur les risques industriels du site.</p> <p>M. Caron demande qu'un nettoyage visuel soit effectué au fond du site. M. Mouhot indique que celui-ci est fait mais que des déchets sont entassés à l'extérieur du site et abîment la clôture protégeant celui-ci. Il précise cependant que la voie d'accès pour les pompiers est dégagée.</p> <p>Mme la sous-préfète interroge M. Mouhot sur la baisse d'activité de l'entreprise. Ce dernier a très peu de visibilité sur l'avenir, une demande de chômage partiel a été faite pour la fin de l'année 2023. Mais il précise que le groupe de Catenoy a l'exclusivité sur certains produits et a un espoir de reprise pour le second trimestre 2024.</p>
Principales conclusions	<p>Mme la sous-préfète de Clermont conclut la CSS en remerciant l'ensemble des participants et en précisant qu'elle va contacter les services du SDIS pour s'assurer de leur future disponibilité.</p>



Noura KIHAL-FLEGEAU